

Action sociale

L'organisation communautaire : une méthode d'action prônant le pouvoir de ceux qui n'en ont pas

Diverses associations en France se réclament de l'organisation communautaire, une méthode d'action sociale tout droit venue des États-Unis, mais seulement deux associations ⁽¹⁾, à Rennes et à Grenoble, l'ont expérimentée avec, dès le départ, le souci de pleinement s'en inspirer. À l'origine de cette méthode, Saul Alinsky, qui a consacré sa vie à défendre les « laissés-pour-compte » et les « pauvres ». Son combat contre les injustices dans les quartiers afro-américains l'a amené au leitmotiv suivant : « *Ils ont le pouvoir, nous avons le nombre. Le reste est une question d'organisation* » ⁽²⁾.

Cette volonté de contester l'aristocratie, cumulant les sphères de domination (économique, sociale, politique...) pour augmenter le pouvoir sur la vie, est criante aujourd'hui. L'organisation communautaire pointe alors les colères et injustices vécues dans les quartiers populaires, afin d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Mais permet-elle de dépasser l'inertie, le fatalisme ambiant ?

Aux États-Unis, dès les années 1940, Saul Alinsky a impulsé de nombreuses alliances populaires et rassemble, encore aujourd'hui, derrière lui, la grande famille du *Community Organizing* (= organisation communautaire). Dans un livre publié en 2016, Julien Talpin ⁽³⁾ révèle l'actualité brûlante de l'organisation communautaire des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, la revendication des droits civiques a été prégnante dans les années 60. En 2012, les émeutes suivant la suspicion de crime raciste de Trayvon Martin, en Floride, rappellent cette période.



Saul Alinsky (1909-1972)

Un moment tenté par une carrière universitaire en sociologie, Saul Alinsky a choisi de vivre dans le quartier pauvre et ségrégué de Back of the Yard, à Chicago. Fils d'immigré, il fait le constat du manque d'organisation des classes populaires.

Il rassemble les habitants du quartier, ainsi que de nombreux acteurs (le syndicat Congress of Industrial Organizations, l'Église catholique...) autour des conditions déplorables de logement. Il fonde ensuite l'Industrial Areas Foundation (IAF) et un institut de formation, afin de diffuser l'expérimentation et ses méthodes à travers le pays.

Saul Alinsky défend le pragmatisme et « *une philosophie de l'action et du pouvoir* » (cf. Julien Talpin) à travers de nombreuses campagnes. La plus médiatique a été celle menée en 1966 dans les usines Kodak, à Rochester, où il joue sur la réputation du grand groupe pour préserver des emplois. Il privilégie la mobilisation et l'action collective pour un rapport de force égalitaire avec les institutions et l'accroissement du « *pouvoir d'agir des dominés* ». Barack Obama, Hillary Clinton, Hugo Chavez ont revendiqué l'héritage.

(1) – Si on s'alliait ?, à Rennes, et L'Alliance citoyenne, à Grenoble et à Aubervilliers.

(2) – Saul Alinsky, *Manuel de l'animateur social. Pour une action directe non violente*, Paris : Points Seuil, 1980.

(3) – Julien Talpin, *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris : Raisons d'agir,

L'organisation communautaire au sein de l'action sociale

	Associations de services	Développement communautaire	Organisation communautaire
Objectif	Venir en aide aux démunis	Développement social	Transformation sociale
Activité principale	Services	Hybride : services et action collective coopérative	Actions collectives protestataires
Financements principaux	État	Économie sociale et solidaire	Fondation, autofinancement
Organisation	Collectivités, associations avec délégation de service public	Associations, coopératives	Collectif d'habitants, associations

En ce qui concerne le contexte français, le soulèvement des banlieues en 2005 ne s'est pas fait d'une seule voix, mais révèle au grand jour des territoires délaissés. Avant tout, la contestation concerne les injustices face aux conditions de vie dégradées. Des collectifs apparaissent pour lutter contre les discriminations. Le concept de racisme institutionnel ⁽⁴⁾ perdure. De nombreuses organisations empruntent le sillage de l'organisation communautaire et plusieurs alliances citoyennes voient le jour.

La voie est longue et l'émergence, a minima, d'un nouveau démocratique, au mieux d'un mouvement social, est revendiquée par ces organisations.

Renforcer son pouvoir d'organisation : de la colère à l'action collective

Seuls, bien peu de gens ont le pouvoir de contraindre les décideurs à prendre en considération les revendications des habitants. Par contre, réunies, ces mêmes personnes peuvent avoir le nombre de leur côté. Quatre étapes sont nécessaires au processus :

- **L'organisation** consiste à aller à la rencontre des personnes et des collectifs, à s'immerger dans les quartiers, à vivre avec les habitants, à faire du porte à porte, à participer aux luttes existantes dans la ville. L'objectif est de se retrouver en assemblée de citoyens.
- **L'élaboration de demandes concrètes et obtenables**, sous forme de revendications formulées par les personnes, premières concernées par les injustices. Pour formuler les revendications, un travail d'enquête est nécessaire. Il se fait grâce à l'échange d'éléments de compréhension et d'informations, par des alliés, par des organisateurs et par toutes les personnes mobilisées et convaincues par l'action collective.
- **L'action directe non-violente** permet ensuite d'interpeller le décideur pour lui faire entendre les revendications. Ici, l'imagination est une force.

- Enfin, **la négociation** amène les personnes concernées par les injustices, à se faire comprendre des décideurs sur un pied d'égalité.

Un exemple : « Si on s'alliait ? », à Rennes

Le processus prend forme à travers des campagnes plus ou moins mobilisatrices, plus ou moins victorieuses, plus ou moins source d'émancipation pour les personnes actives. À Rennes, la lutte a permis, entre autres, de s'attaquer à des problèmes de moisissures dans des logements sociaux.

Dans un premier temps, l'immersion dans les quartiers a permis de pointer un problème récurrent dans bon nombre de logements. En assemblée d'habitants, des personnes de différents bailleurs, de différents quartiers, avec différentes colères, ont partagé leur expérience, avant de se réunir trois fois dans une maison de quartier, afin de prioriser les colères et cibler des bailleurs plus spécifiquement. Après les réunions par quartier, des réunions mensuelles ont permis de lancer une campagne spécifiquement sur les problèmes d'humidité et de moisissures auprès d'un bailleur social.

Les revendications se sont alors concrétisées par la rédaction et l'envoi d'une première lettre de doléances au bailleur. La réalisation d'une pétition pour appuyer la demande, la mobilisation dans le quartier en porte à



Association Si on s'alliait ?

11 square de Galicie
Appt. 42-93
35200 Rennes

@ sionsalliait@gmail.com

<http://www.sionsalliait.org/association.html>

(4) – http://www.regards-sociologiques.com/wp-content/uploads/rs_39_2010_3_sala_pala

porte et l'élaboration de pétitions (en parallèle) ont permis d'aboutir à un premier rendez-vous avec le bailleur, lequel est resté insatisfaisant.

De nouvelles réunions ont permis de décider d'une action collective dans le but d'obtenir une rencontre avec le directeur général, et avec un rapport de force favorable. Les réunions de préparation concrète de l'action, « expo de moisissures », ont permis de répartir les tâches, le déroulé de l'action, le matériel nécessaire...

L'action collective a visé à obtenir des réparations dans les logements signalés, à expliciter les autres revendications au bailleur et à écouter ses arguments pour obtenir une table de négociation qui réponde aux revendications exprimées. Le jour de l'action, une quarantaine de locataires présents ont installé l'exposition sur grille, devant la Direction du bailleur, en présence des médias, ainsi qu'une table « pique-nique »...

La Direction est alors venue à leur rencontre directement. Une présentation de l'exposition et les témoignages du quotidien des locataires ont eu lieu sous les yeux des journalistes. Ensuite, une délégation a été reçue et a pu obtenir que les appartements signalés soient visités au plus vite et qu'une nouvelle rencontre ait lieu pour discuter des autres revendications.

La rencontre « négociation » a pour but de co-construire des solutions ensemble. Le conflit a lieu dans l'action et dans l'étalage du « pouvoir d'agir ». Il a été convenu avec le bailleur de pouvoir avancer des propositions chacun de son côté et de les partager ensuite pour aboutir à des accords. Quatre habitants étaient présents, avec trois organisateurs, afin d'assurer l'animation, les comptes rendus et les notes sur tableau. Chaque revendication a été passée en revue ; les échanges ont permis de discuter de solutions possibles. Les organisateurs ont noté, au fur et à mesure, les accords trouvés. Le groupe a fixé un calendrier des mesures annoncées et la prochaine rencontre pour suivre le dossier.



S'organiser collectivement : cinq piliers

L'organisation communautaire vise à favoriser l'action collective pour améliorer les conditions de vie. Pour cela, elle s'appuie sur cinq piliers pour fonder son action.

Ce sont tout d'abord **les personnes**, premières concernées par une situation d'injustice, qui sont expertes de leur vie. Ces personnes connaissent mieux que quiconque l'injustice vécue, et ce qu'il faudrait faire pour que la situation s'améliore. Ce sont d'abord elles qui doivent lutter et définir leur propre moyen d'action. Elles savent, elles font et retrouvent de la dignité.

Par la suite, **la diversité des membres et des structures** assure une alliance d'habitants par communautés d'intérêts. Elles font alliance ensemble parce qu'elles ont un intérêt commun à agir. Cela n'enlève rien aux spécificités des communautés, auxquelles chacun appartient : communautés religieuses, associations culturelles, communautés nationales, groupes de parents d'élèves, collectifs d'habitants, collectifs militants... Par ailleurs, nul n'ignore, au sein de cette communauté d'intérêts, que, des divergences d'opinions peuvent apparaître. Il s'agit d'abord d'avoir un espace où s'organiser, pour être plus nombreux, se sentir plus forts.

L'organisation reste « tout terrain » et permet ainsi, comme l'a décrit Saul Alinsky, de « *sortir le syndicalisme de l'entreprise* ». Il s'agit de ne pas appliquer les méthodes du syndicalisme seulement dans l'entreprise, mais aussi dans toutes les activités du quotidien qui ne respecteraient pas la dignité ou le droit des personnes (à l'école, dans son logement, au sein d'une institution...).

Ensuite, **la verticalité des luttes** assure une action collective dirigée contre une institution qui est hiérarchiquement supérieure (mairie, préfecture, entreprise...). Une alliance d'habitants ne peut s'organiser contre ses semblables, ses voisins, par exemple. Plutôt que la recherche systématique de la médiation pour gérer les conflits, dans la mesure où celle-ci renvoie toujours la faute aux habitants eux-mêmes, ce principe permet d'agir directement sur l'institution responsable de la situation d'injustice.

Enfin, **l'indépendance politique et financière** nécessite l'absence de partis politiques, afin de se prémunir des postures politiciennes, du clientélisme, de la récupération. L'argent finançant la démarche doit garantir son indépendance. Ainsi, l'argent public est accepté sous condition qu'il ne nuise en rien aux objectifs de l'alliance. Les financements privés (fondations, dons de particuliers, adhésions...) sont le plus souvent privilégiés.

À ces conditions, des alliances peuvent voir le jour un peu partout, renouveler le débat contradictoire, les prises de décisions politiques et améliorer les conditions de vie des plus pauvres.

Fabien Gautrais, administrateur du CÉAS